

**SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH**

**Séance ordinaire du 11 avril 2018 à 19 h, après convocation légale**

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

**Etaient présents :**

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. LANGENFELD Guy	M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland
M. DI BARTOLOMEO R.	M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.
M. LAVAULLEE J.-Pierre	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno
M. WALTER Jean-Marie	Mme FICARRA Béatrice	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc
M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LEBOURG Gérald	M. PERON Patrick
Mme SASSELLA Sylvie	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

**Procurations :**

Mme CONTRERAS Céline	a donné procuration à	M. WALTER Jean-Marie
M. HERGAT Michel		M. BARBE Jérôme (à partir du point 5)
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R.
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. PETERMANN Mathieu		M. BALCERZAK Roland
Mme FRIIO Marie-Rose		M. VUILLEMARD Patrick
Mme ZYDEK Christine		M. NOEL Guy
M. BOGUET Henri		M. BECKER Patrick (à partir du point 5)
M. LEUBE Michel		Mme CEDAT-VERGNE N.
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René
M. CHRISTNACKER Daniel		Mme RENAUX Patricia
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
Mme FICARRA Béatrice		M. JURCZAK Serge (à partir du point 14)
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
M. MEDVES Jean-François		M. TARILLON Philippe
M. GREINER Philippe		M. HOLSENBURGER A. (à partir du point 7)

Absents excusés : M. IORIO Antoine M. WANNINGER J.-Marc

Absents non excusés: M. LATTWEIN Jean-François M. BROUILLET Laurent M. FRIJO Antoine M. VENTOLINI F. M. LAVAUT José

La séance débute à 19h11.

Début de la séance :

Membres en exercice : 59  
Présents : 37  
Procurations : 15  
Absents : 7

Pendant le point 4, départ de M. BOGUET et de M. HERGAT (abstentions).  
Le Président ne participe pas au vote du point 4.

Pour le vote du point 4 :

Membres en exercice : 59  
Présents : 36  
Procurations : 14  
Absents : 9

A partir du point 5 :

Membres en exercice : 59  
Présents : 35  
Procurations : 17  
Absents : 7

Pendant le point 6, sortie de M. JURCZAK et de M. HEYERT (abstentions).  
M. GREINER part après le vote du point 6 et avant le début du point 7.  
Retour de M. HEYERT au cours du point 7.

Pour le vote du point 7 :

Membres en exercice : 59  
Présents : 33  
Procurations : 18  
Absents : 8

Retour de M. JURCZAK au cours du point 8.

A partir du point 8 :

Membres en exercice : 59  
Présents : 34  
Procurations : 18  
Absents : 7

Sortie de M. KLOP et de M. LEBOURG au cours du point 10 (abstentions).  
Sortie de M. TARILLON au cours du point 11 (abstention).

**Pour le vote du point 11 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 32  
Procurations : 17  
Absents : 10

**Pour le vote du point 12 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 31  
Procurations : 16  
Absents : 12

Départ de Mme FICARRA au cours du point 13 (abstention).  
Retour de M. KLOP, M. LEBOURG et de M. TARILLON au cours du point 13.

**Pour le vote du point 13 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 34  
Procurations : 18  
Absents : 7

**Pour le vote du point 14 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 33  
Procurations : 19  
Absents : 7

Départ de M. LOUIS et de M. NOËL au cours du point 15 (abstentions).  
M. TOCZEK ne participe pas au vote du point 15.

**Pour le vote du point 15 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 32  
Procurations : 19  
Absents : 8

Retour de M. LOUIS et de M. NOËL au cours du point 16.

**A partir du point 16 et jusqu'à la fin de la séance :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 33  
Procurations : 19  
Absents : 7

La séance est levée à 21h18.

**Assistaient en outre :**

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU  
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU  
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de communication du SMiTU

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2018

Application agréée E-legalite.com

## POINT 12 – DELIBERATION N° 2018/20 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical du SMiTU de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La commission administrative paritaire en date du 1<sup>er</sup> février 2018 a donné un avis favorable à l'avancement de grade de deux agents :

- l'un au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- l'autre au grade d'attaché principal.

De ce fait, il est proposé au Comité Syndical :

- de modifier le tableau des effectifs en créant :
  - un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
  - un poste d'attaché principal.
- d'inscrire les crédits au Budget 2018 et suivants.

Le tableau des effectifs sera le suivant à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 :

Grades ou emplois	Effectif budgétaire	Effectif		Dont temps non complet
		Pourvus	Vacants	
<b>Emploi fonctionnel</b>				
Emploi fonctionnel DGAS	1	1	0	
<b>Filière administrative</b>				
Attaché principal	1	0	1	
Attaché territorial	6	5	1	1 (32h/semaine)
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	1	
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0	
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0	
<b>Total filière administrative</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	
<b>Filière technique</b>				
Ingénieur	1	1	0	
Technicien territorial	1	0	1	
<b>Total filière technique</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	

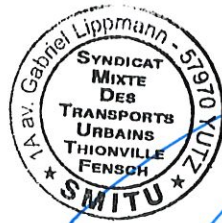
Le Bureau Syndical en date du 21 mars 2018 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 5 avril 2018 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- de modifier le tableau des effectifs en créant :
  - un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
  - un poste d'attaché principal.
- d'inscrire les crédits au Budget 2018 et suivants.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 12 avril 2018  
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ  
Le 13.04.18.....  
Le Président du SMITU